

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301015 - Vallée de l'Allier nord

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site
B (pSIC/SIC/ZSC) FR8301015 Vallée de l'Allier nord

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation
30/11/1995 27/04/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/11/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042688011>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,32889°

Latitude : 46,49778°

2.2 Superficie totale

4334,7 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
03	Allier	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
03009	AUBIGNY
03013	AVERMES
03015	BAGNEUX
03025	BESSAY-SUR-ALLIER
03040	BRESSOLLES
03064	CHATEAU-SUR-ALLIER
03065	CHATEL-DE-NEUVRE
03073	CHEMILLY
03083	CONTIGNY
03114	FERTE-HAUTERIVE
03176	MONETAY-SUR-ALLIER
03184	MONTILLY
03190	MOULINS
03200	NEUVY
03204	PARAY-SOUS-BRIAILLES
03241	SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY

03242	SAINT-LOUP
03254	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
03286	TOULON-SUR-ALLIER
03290	TREVOL
03298	VARENNES-SUR-ALLIER
03309	VEURDRE
03316	VILLENEUVE-SUR-ALLIER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,48 (0,01 %)		G	C	C	B	A
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		5,44 (0,13 %)		G	B	C	B	A
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		3,34 (0,08 %)		G	A	C	B	A
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		40,98 (0,95 %)		G	A	C	A	A
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	41,41 (0,96 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		5,45 (0,13 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		25,17 (0,58 %)		G	C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		40,7 (0,94 %)		G	C	C	C	C
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		117,58 (2,71 %)		G	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	620,13 (14,31 %)		G	A	C	B	A
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		289,7 (6,68 %)		G	B	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1032	Unio crassus	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1037	Ophiogomphus cecilia	p			i	P	P	C	A	B	C
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	V	P	C	C	B	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	G	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1079	Limoniscus violaceus	p			i	V	G	C	C	A	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	P	C	A	C	B
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	V	DD	C	C	A	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	P	C	B	C	C
F	1095	Petromyzon marinus	r	0	3230	i	V	M	C	B	C	C
F	1102	Alosa alosa	r	0	3067	i	R	M	C	B	C	C
F	1106	Salmo salar	r	400	1238	i	R	M	C	B	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	V	P	C	C	C	C
R	1220	Emys orbicularis	p	0	25	i	R	M	C	C	B	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1337	Castor fiber	p			i	P	P	C	A	C	A

M	1355	Lutra lutra	p			i	P	P	C	A	C	B
---	------	-----------------------------	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus helveticus		5	i	P							X
A		Bufo calamita				P	X					X	
B		Bubulcus ibis			i	P			X		X		
B		Ardea cinerea			i	P			X		X		
B		Philomachus pugnax			i	P			X		X		
B		Limosa limosa			i	P			X		X		
B		Numenius arquata			i	P			X		X		
B		Actitis hypoleucos			i	P			X		X		
B		Falco subbuteo			i	P			X		X		
B		Vanellus vanellus			i	P			X		X		
B		Streptopelia turtur	4		i				X		X		
B		Asio flammeus			i	P			X				

B		Merops apiaster			i	P			X		X	
B		Upupa epops			i	P			X		X	
B		Jynx torquilla			i	P			X		X	
B		Riparia riparia			i	P			X		X	
B		Oenanthe oenanthe			i	P			X		X	
F		Anguilla anguilla		1372	i	P			X		X	
F		Esox lucius			i	P			X			
F		Salmo trutta			i	P			X			
I		Gomphus flavipes				P	X				X	
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Eptesicus serotinus			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Pipistrellus pipistrellus				P	X				X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
M		Arvicola sapidus				P						
M		Muscardinus avellanarius				P	X				X	
P		Cyperus michelianus			i	P						X
P		Hieracium peleterianum			i	P						X
P		Lupinus angustifolius			i	P						X
P		Myosurus minimus				P						X
P		Pulicaria vulgaris			i	P						X
P		Ulmus laevis			i	P						X
R		Coronella austriaca			i	P	X		X		X	

R		Natrix maura			i	P			X		X	
R		Natrix natrix			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	4,7 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15,6 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10,3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6,6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2,7 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1,5 %
N14 : Prairies améliorées	26,2 %
N16 : Forêts caducifoliées	30,6 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,9 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,5 %

Autres caractéristiques du site

La particularité du site est liée à la divagation de la rivière qui entretient un complexe de méandres et de bras morts à divers stades. On retrouve aux abords de la rivière des formations végétales en constante évolution avec une importante palette d'habitats.

Le maintien de la dynamique fluviale va dépendre des mesures prises afin de limiter l'enfoncement du lit mineur (limitation de l'extraction de granulats, limitation des aménagements, limitation de l'entretien de secteurs de bords de rivière qui entraînent la perturbation de certains habitats...).

La diversité des espèces et habitats est influencée par les pratiques agricoles: l'abandon de l'élevage peut porter préjudice pour le maintien des pelouses et prairies sur sable (enfrichement) donc aux milieux et aux espèces et l'évolution vers des pratiques intensives peut engendrer une régression des habitats naturels.

Vulnérabilité

: Le maintien de la dynamique fluviale va dépendre des mesures prises afin de limiter l'enfoncement du lit mineur (limitation de l'extraction de granulats, limitation des aménagements, limitation de l'entretien de secteurs de bords de rivière qui entraînent la perturbation de certains habitats...).

La diversité des espèces et habitats est influencée par les pratiques agricoles : l'abandon de l'élevage peut porter préjudice pour le maintien des pelouses et prairies sur sable (enfrichement) donc aux milieux et aux espèces et l'évolution vers des pratiques intensives peut engendrer une régression des habitats naturels.

La rectification des méandres, les enrochements, les ponts génèrent une érosion plus importante en aval. L'extraction de granulats, les cultures intensives, la plantation de peupliers, les décharges et campings sauvages entraînent des risques de banalisation des milieux et des menaces sur la qualité de l'eau.

4.2 Qualité et importance

Le site est important en tant que partie intégrante du réseau de sites du val d'Allier découpé en plusieurs tronçons. Le site possède une grande diversité de milieux due à la dynamique fluviale de l'Allier avec des plages, landes, ripisylves, pelouses, microfalaises... qui se succèdent. De plus, l'Allier est un axe migratoire important pour plusieurs espèces de poissons migrateurs qui transitent et se reproduisent sur ce site. La qualité en eau des nappes de la rivière est dépendante de la mobilité de l'Allier. Cette ressource en eau est exploitée par les collectivités et l'agriculture.

Présence de nombreux périmètres réglementaires liés à la grande biodiversité de l'Allier : une Réserve naturelle du Val d'Allier et 2 APPB (Rivière et Oiseaux nichant au sol). Présence du SAGE Allier aval

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
H	A09	Irrigation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	A08	Fertilisation		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		B
H	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Etablissement public	%

4.5 Documentation

Document d'objectif en cours d'élaboration.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	5 %
36	Réserve naturelle nationale	35 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	65 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Val d'Allier	+	35%
38	Grèves et îles temporaires de la rivière Allier	*	5%
38	Rivière Allier	*	60%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF

Adresse : Site de Marmilhat Sud 63370 Lempdes

Courriel :

Organisation : LPO Auvergne

Adresse : 2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand

Courriel :

Organisation : CEN Allier

Adresse : Maison des associations, rue des écoles 03500 CHATEL-DE-NEUVRE

Courriel : conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301015

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548527/2017-document-d-objectifs-et-de-gestion-natura-2000-du-vallee-de-l-allier-sud-vallee-de-l-allier-nor

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion de la réserve naturelle du Val d'Allier - LPO / ONF 1997
Schéma d'orientation de gestion, rapport d'étape Loire Nature / CEPA / LPO Varennes-Moulins
Plan Loire Grandeur Nature 2000-2006